



« Identification de Marie la magdaléenne dans l'Évangile selon saint Jean »

du p. Renaud Silly, op, « Revue Thomiste, oct 2017, p 445-478).

Résumé par le p. Florian Racine, mais non relu par l'auteur

En 1975, le père André Feuillet analyse les onctions faites sur Jésus dans les évangiles. Il en déduit l'identification de Marie la magdaléenne avec la pécheresse anonyme de Lc 7,36-50 et avec Marie sœur de Marthe. Bien que la réforme liturgique ait opté pour la distinction de ces trois figures, Feuillet a saisi que l'identité de Marie la magdaléenne est un problème théologique propre à Jn. Le P. Renaud Silly aborde ici, en complétant les arguments de Feuillet, une perspective nouvelle. Cf le lexique à propos des noms des parfums utilisés.

1. Jn 11,2 à la lumière de 'l'anonymat protecteur'

a) Des personnages anonymes chez les Synoptiques et nommés chez Jn

L'Évangile de Jn dévoile l'identité de personnages que les Synoptiques préféraient passer sous silence. C'est le cas de Marie sœur de Marthe (Jn 12,1-8 cf. Mc 14,3-9), de Simon-Pierre et Malchus (Jn 18,10 cf. Mc 16,47). Cet 'anonymat protecteur' est causé par le souci de ne pas compromettre les protagonistes pendant les premières persécutions dans l'Église. Certaines tournures sont équivoques (ex. Mc 14, 47 : "un de ceux qui se tenaient là") afin d'éviter de nommer la personne concernée tout en faisant suffisamment d'allusions à elle pour qu'elle soit reconnue par les auditeurs de la première génération. À l'inverse, Jn qui écrit après leur mort, peut livrer l'identité de ces personnages pour que les générations futures de chrétiens puissent connaître les identités.

b) A quelle onction Jn 11,2 fait-il référence ?

« Marie était celle qui avait oint le Seigneur d'un parfum et avait essuyé ses pieds avec ses cheveux, dont le frère Lazare était malade. » (Jn 11, 2) Jn identifie Marie sœur de Lazare avec une femme qui oignit les pieds du Seigneur dans un contexte tout différent de celui du chapitre 11. Beaucoup d'exégètes pensent que Jn 11,2 fait allusion à Jn 12, 3 : « Marie prenant une livre de parfum de nard pur, de grand prix, oignit les pieds de Jésus et essuya avec ses cheveux ses pieds. »

Malgré les similarités (une femme munie d'un parfum ; elle pratique une onction sur Jésus ; elle a le geste pour le moins inhabituel d'essuyer les pieds du Christ avec ses cheveux ; elle manifeste ainsi une très grande familiarité avec Jésus...). Pourtant, quelques différences entre les deux récits doivent nous alerter (onction du Seigneur vs

onction des pieds ; Onguent vs Nard pur et de grand prix).

Avec la formule "Marie était celle qui avait oint le Seigneur", Jn 11,2 ouvre une section narrative dans laquelle l'évangéliste prend la parole avec un participe aoriste substantivé qui marque toujours chez lui l'antériorité par rapport au verbe principal (ici, l'antériorité dans le passé) et il faut le traduire comme un plus-que-parfait. À contrario, Feuillet rappelle que Jn sait très bien faire allusion à des événements qui auront lieu plus tard dans le récit et qui appartiennent néanmoins au passé du lecteur, mais il emploie alors le verbe μέλλω ou le futur. La formulation de Jn 11,2 exclut donc l'onction de Béthanie rapportée en 12,3 car Jn 11,2 se réfère à une scène *passée* par rapport à la résurrection de Lazare. Le temps en Jn 11,2 le garantit. Trop de traductions ne respectent pas les temps de Jn pour forcer l'allusion à Jn 12,3.

Ensuite, Jn 11 est tout entier un chapitre de dévoilement d'identité couverte par « l'anonymat protecteur ». Dans le cas de la résurrection de Lazare en effet, qui a eu lieu au vu et su de toute la ville et entraîné la condamnation à mort du Christ (Jn 11,47-53), il est impossible de la relater sans compromettre Lazare lui-même. La stratégie de 'l'anonymat protecteur' exige dans son cas le silence absolu qu'observent les Synoptiques ; de plus, ce n'est pas Lazare seulement qui risque gros à la divulgation de l'épisode, mais aussi ses sœurs dont la prière (Jn 11,22 & 32) insistante a eu pour effet de manifester la puissance messianique du Christ sur la mort.

c) Jn 11, 2 & Lc 7, 37-38

Si Jn 11,2 ne se réfère pas à 12,3 alors il s'agit d'un événement non répertorié dans cet Évangile. Nous n'avons pas d'autre choix que de nous tourner vers la rencontre de Jésus avec la pécheresse anonyme en Lc 7.



Le contexte est tout différent de celui de la semaine sainte en Jn 11. Nous sommes au début du ministère public du Seigneur. On note ici des ressemblances (femme qui oint le Seigneur ou ses pieds avec du parfum, les essuie avec ses cheveux), mais aussi des divergences importantes (l'onction précède ou suit l'essuyage), mais celles-ci ne doivent pas être surévaluées. On peut expliquer cela par la diversité des auteurs. Par contre, il faut noter des différences importantes entre l'onction de Lc 7 reprise en Jn 11 (parfum/onguent/myrrhe) et celle de Jn 12 (nard pur et précieux). Les différences entre Jn 11,2 & 12,3, bien réelles, sont plus gênantes car elles figurent chez le même auteur. Jn est par ailleurs assez conscient de sa qualité de témoin oculaire pour ne pas se croire lié par la séquence factuelle de Lc qui ne dispose que de sources de seconde main. D'ailleurs, il n'hésite pas à contredire la chronologie des Synoptiques, surtout s'il est sûr de ses sources. Jn 11,2 fournit une information importante puisque c'est l'unique attestation littérale dans l'Évangile d'une *onction faite sur le Seigneur*. Ainsi Jn 11,2 a pour fonction première de rapprocher le verbe « oindre » du titre de « Seigneur ». On tend ainsi vers l'onction messianique justifiant un « anonymat protecteur ».

d) Motif pour un 'anonymat protecteur' en Lc 7,36-50

On a vu que Mc avait de bonnes raisons de cacher l'identité des disciples du Seigneur et qu'à l'inverse, Jn estime nécessaire de livrer l'identité des personnages à une époque où ils ne risquent plus rien. C'est un schéma analogue qui se joue pour la pécheresse anonyme de Lc 7. En effet, son geste peut être interprété comme ayant une portée messianique. L'enjeu du débat est bien d'une part la question de la *remise messianique des dettes* ou du *pardon* (Lc 7,47-48) et d'autre part celle de l'onction à conférer à Jésus. C'est bien l'identité de Jésus comme prophète dont doute Simon qui est en jeu, et pas de n'importe quel prophète, mais certainement du prophète qui doit venir.

En ne craignant pas de braver la souillure que lui valent ses nombreux péchés, cette femme atteste que Jésus *dispose de l'autorité pour les lui remettre* ; les assistants n'hésitent pas à reconnaître le caractère divin d'un tel acte (Lc 7,48). Surtout, le pardon n'est pas dans son cas une *prétention infondée*, un chèque en bois. C'est la miséricorde surabondante du Christ qui autorise cette femme à se savoir vraiment pardonnée. Par ailleurs, son pardon est l'effet des mérites accumulés par sa

charité. Le texte affirme donc à la fois la *primauté du pardon* et la *proportionnalité entre le mérite et la récompense que le pénitent peut acquérir sur la base du pardon reçu*.

Il s'agit donc bien en Lc 7,36 sq. d'une onction prophétique et sacerdotale. Elle confesse le pardon des péchés comme effet d'un sacrifice, signifié ici par la libation du parfum, dont le bénéficiaire est le Christ. C'est Marie sœur de Marthe qui a versé le parfum, mais c'est le pardon du Christ qui a donné à ce sacrifice son poids d'amour et sa charge d'éternité. Marie reçoit alors en toute justice de son amour une récompense dont la cause est cependant la surabondance du pardon du Christ. Celui-ci honore donc tout à la fois la justice et la miséricorde. Ou plutôt, en faisant miséricorde, il permet à cette femme de mériter en toute justice sa récompense par son amour. Le geste qui récapitule cela est une onction sacerdotale confessant le Christ comme prêtre des biens divins. Selon la logique profonde du sacrifice, quand Marie verse le parfum, c'est Dieu qui agit pour consacrer son amour.

Concluons : Jn affirme l'identité de Marie sœur de Marthe et de la pécheresse anonyme de Lc 7. Les différences de Jn 11,2 avec Lc 7,38 sont éclairantes : Jn a souhaité mettre en avant la confession de la *messianité* de Jésus que signifie le geste de Marie en Lc. Jésus est reconnu comme le Christ-prêtre qui remet les péchés.

2. L'onction de Jn 12,1-8

a) Divergences de Jn 12,1-8 & Mc 14,1-9

En Jn 12, « la conduite de Marie est suprêmement étrange ». L'enchaînement des gestes en Lc 7 est assez naturel : submergée par l'émotion, Marie aux pieds du Christ, dans une position familière aussi bien attestée par Lc (10,39) que par Jn (11,2.32), les baigne de larmes et dans l'urgence les essuie avec ses cheveux, parce qu'elle n'a rien d'autre avec elle à ce moment-là. Cet essuyage n'était donc pas prévu au départ. Ensuite elle procède à l'onction des pieds, mais elle ne les essuie pas de ses cheveux. Alors que dans Jn 12, Marie est venue délibérément pour oindre les pieds du Seigneur et les essuyer avec ses cheveux. Autre précision étrange : le Christ dit à Judas de *laisser Marie garder le parfum pour sa sépulture* (v.8), alors qu'elle vient justement de le répandre sur ses pieds. Jn est encore seul à nous dire que Marie a versé *une livre* de parfum précieux : c'est une quantité énorme



pour ce produit rare. Cette prodigalité que Jn rapporte légitime la question de Judas (v.5) : un denier représentant un jour de travail, 300 deniers représentent donc le salaire d'une année. Dernière difficulté du texte johannique : le Christ met l'onction en rapport avec sa sépulture. Or Jn est seul à nous apprendre qu'elle a lieu *six jours avant la Pâque* (v.1) donc *avant* l'entrée messianique à Jérusalem qu'elle préfigure. Onction messianique ou funéraire ? Jn nous interdit de choisir alors même que ces deux interprétations s'opposent fortement.

A côté des multiples difficultés posées par Jn 12,1-8, Mc a donné de l'onction de Béthanie une version facilitante. Sans lien avec le triomphe des Rameaux puisque déplacé à deux jours avant la Pâque (14,1), l'onction perd de son caractère messianique. Certes, l'onction sur la tête (14,3) peut avoir ce sens, mais la relation est assez ambiguë pour qu'il puisse aussi s'agir d'un rite d'hospitalité (cf. Lc 7,46). Dans ce cas, l'onction s'interprète naturellement selon le sens donné par Jésus, comme annonce de la sépulture. Plus de trace chez Mc du geste incompréhensible de Marie consistant à essuyer le parfum avec ses cheveux ni du parfum 'gardé pour la sépulture' selon Jn alors que Marie vient de le répandre. Cette recomposition facilitante de Mc suscite quelques incohérences : l'onction sur la tête se comprend difficilement comme onction d'un cadavre ; en elle-même, elle ne justifie guère l'éloge extraordinaire que Jésus prononce de Marie (v.9 "*...Partout où sera proclamé l'Evangile, au monde entier, on redira aussi, à sa mémoire, ce qu'elle vient de faire*") pour l'avoir accompli. L'onction sur la tête chez Mc est un signal crypté destiné à faire comprendre au lecteur attentif qu'il y a là quelque chose à comprendre, mais que l'on ne peut pas dire, sur quoi le lecteur pressé, celui qui n'est pas concerné, passerait rapidement.

L'onction de Béthanie joue donc un rôle double chez Mc. D'une part, elle prend le sens que Jésus en donne (annonce de sa sépulture). D'autre part, dans la stratégie implicite commandée par 'l'anonymat protecteur' et révélée par le v.9, elle prend un sens qui s'inscrit dans l'astuce du 'secret messianique' bien connu chez Mc. A Béthanie, Marie a éventé le *secret messianique* soigneusement tenu par Mc jusque-là. En oignant Jésus d'une onction messianique, Marie l'a 'condamné à mort', puisque Judas s'empresse d'aller rapporter l'événement aux grands-prêtres (v.10-11) qui ne cherchaient qu'une occasion

favorable de lui imputer un crime d'atteinte à la sûreté de l'Etat (v.1-2). C'est ce savant dosage de véracité des faits et de camouflage des personnages qui a présidé à la recomposition marcienne de l'onction de Béthanie.

b) L'onction de Jn 12,1-8 en mémoire de Lc 7,37-38

Chez Jn, le caractère royal et messianique de l'onction est garanti de plusieurs manières :

- Jn place la scène juste avant l'entrée triomphale dans Jérusalem, un peu comme le sacre de Saül précédant d'assez peu son acclamation par le peuple (1 S 11,1.15).
- L'onction sur les pieds est un signe de luxe extraordinaire réservé aux riches maisons. Athénée livre un parallèle précieux : *'il était de coutume à Athènes chez ceux qui vivent dans le luxe d'oindre même les pieds avec des onguents*. Le « même » montre que cette onction ne se limite pas aux pieds. Chez Pline l'Ancien, ce luxe effréné était connu uniquement dans la maison de César.
- Pour ses funérailles, Hérode le Grand, voulant rivaliser avec les souverains hellénistiques, avait prévu une quantité immense de parfums. Cette munificence extraordinaire trouve un écho en Jn 12,3 : les funérailles dont il est question deviennent encore plus que celles d'un roi.

Comme le montrait déjà Feuillet à la suite de saint Augustin, il faut penser que Marie à Béthanie a oint les pieds et la tête du Christ.

En Lc 7,38, l'essuyage des pieds fut spontané, commandé par l'urgence d'essuyer les pieds du Christ que Marie, submergée par l'émotion, avait mouillé de ses larmes. Délibéré en Jn 12,3 le geste dans sa bizarrerie doit donc faire figure de rappel de celui qu'elle a accompli tantôt. Ce dont Marie fait mémoire, c'est de son attitude pénitentielle, commandée par la charité, par où elle s'est abaissée jusqu'à essuyer les pieds du Seigneur avec ses cheveux.

En Jn 12 Marie déjà s'est réconciliée avec Dieu. Son humilité ici n'est donc pas plus causée par une contrition même parfaite, qui n'est plus de saison, mais seulement par le désir de s'associer à la condescendance de Jésus, mieux encore, de l'anticiper prophétiquement. L'essuyage avec ses cheveux, qui sont la parure et la gloire de la femme,



a le sens d'une consécration et d'un abaissement analogue, toutes proportions gardées, à celui du Christ. Dans le contexte propre à Jn, il s'agit certainement de signifier au lecteur à quel type de messianisme il doit s'attendre : celui de l'humilité et du service.

L'onction des pieds a en revanche sa signification propre, formellement distincte de celle de l'essuyage. Mc s'accorde avec Jn 12,7 sur la signification funéraire du geste. Quoique formellement distincts, essuyage et onction convergent prophétiquement vers l'abaissement suprême du Christ, celui de la mort.

Mais ici se pose une autre difficulté. La lecture facilitante de Mc prend acte du fait que tout le parfum a été répandu, le vase brisé, de sorte qu'il n'en reste rien. Chez lui, Marie a accompli le rite funéraire une fois pour toute. C'est bien ainsi que Jésus en parle : *à l'avance elle a embaumé mon corps en vue de l'ensevelissement*. Une conséquence s'impose : puisque le rite a été posé, il n'est plus à faire. D'ailleurs, il ne reste plus d'onguent (nard) 'pur et précieux' (Mc 14,3) pour cela. En conséquence, la logique marcienne exclut la venue de Marie au matin de Pâques pour oindre le corps de Jésus (Mc 16,1). Ce n'est donc pas dans cet Evangile que l'on peut identifier Marie sœur de Lazare et Marie la magdaléenne.

Voici la traduction précise de Jn 12,7, qui peut sembler absurde : *Jésus dit : laisse-la, qu'elle le garde pour le jour de ma sépulture*. Le subjonctif exclut ici absolument que l'action ait eu lieu. Ce verset nous place donc devant une situation difficile : Jésus donne un ordre et confère un droit à Marie sœur de Marthe de venir visiter sa tombe pour y accomplir une onction funéraire. Mais il ne dit pas comment elle aura lieu, puisque le parfum qu'il faut utiliser pour cela a été répandu tout entier sur lui, il n'en reste rien : on en est assuré par Mc 14,3 (flacon brisé) et Jn 12, 5 (la question de Judas au v.5 implique que l'on ne puisse plus vendre le parfum, et donc qu'il n'en reste plus dans le flacon). Pourtant Marie doit apporter *ce parfum-là* pour la sépulture du Christ. Jésus donne mission à Marie de venir pour l'onction funéraire et pourtant il ne lui dit pas avec quel onguent. Cette mission est à la fois un commandement et un privilège.

3. Au matin de Pâques (Jn 20)

a) Absence du motif de la myrrhophore en Jn 20

La tradition ancienne diverge sur les motifs de la venue des saintes femmes au tombeau. Dans *l'Evangile de Pierre*, elles disent cela : « nous n'avons pu pleurer et nous frapper la poitrine le jour où il a été crucifié : maintenant faisons-le à son tombeau ». Chez Mc & Lc, elles désirent oindre le corps qui n'a pu l'être le soir de la mort de Jésus à cause de l'ouverture du sabbat. Jn 19, 40 fait toutefois penser que l'ensevelissement a été fait selon les règles. Mt nous dit que les femmes sont allées « contempler » le tombeau. Voir sa résurrection ? Elles sont venues voir un lieu de *sépulture* dit le texte. Il semble donc que la tradition originelle présentait tout simplement les femmes avec l'intention d'aller 'voir' le tombeau (Mt) c'est-à-dire 'se lamenter'.

Jn 12,7 permet peut-être de comprendre la divergence. L'intention des femmes pose une difficulté redoutable dans Mc, où l'onction a déjà eu lieu, quoique par anticipation (cf. Mc 14,8 vs 16,1). Mais selon Jn 12,7 le parfum qui doit servir à l'ensevelissement a disparu, il n'en reste rien. Pourtant la mission de Marie demeure. Elle ne peut ni ne veut s'en dispenser, c'est comme un dernier droit que le Seigneur lui a donné de toucher son corps. Mais comment apporterait-elle un autre onguent que celui explicitement requis par le Seigneur pour l'embaumement ? Marie est venue au tombeau sans apporter aucun onguent. Le Seigneur lui a promis qu'il y en aurait un, mais son tour mystérieux laissait entendre qu'elle ne pourrait le contenir dans aucun flacon.

b) Le nard et le parfum du paradis

Revenons au vocabulaire remarquable qui désigne l'onguent dont se sert Marie en Jn 12,3 : un *parfum de nard véritable et de grand prix*. L'adjectif πιστικός (véritable, non mélangé) n'apparaît qu'ici et en Mc 14,3. L'occurrence de cet adjectif mystérieux dans un moment aussi crucial pose question. Or le nard se rattache au registre du roi messianique dans Ct et n'apparaît dans la Bible grecque qu'en Ct 1,12 ; 4,13-14 ; Mc 14,3 ; Jn 12,3.

Ct 4,13-14 « *Tes jets sont un paradis qui s'écoule avec le fruit des arbres féconds, du henné avec le nard ; le nard, le crocus, le roseau, la cinnamome avec tous les arbres du Liban, la myrrhe et l'aloès avec les meilleurs onguents* ».



Jn 12,7 rejette dans le futur l'onction funéraire du Christ. C'est Nicodème qui rend les honneurs funéraires en Jn 19,39 : « *Nicodème vint, apportant un mélange de myrrhe et d'aloès d'environ cent livres* » où, fait remarquable, Marie n'est pas présente alors que Jésus l'avait chargée du dernier honneur rendu à son corps. Or la combinaison de *myrrhe et d'aloès* n'apparaît dans la Bible grecque qu'en Jn 19,39 & Ct 4,14.

La référence implicite de Jn 12,3 & 14,39 à Ct 4,13-14 le met donc en relation avec le *jardin* (παράδεισος en Ct 4,13) d'où émanent toutes sortes d'odeurs merveilleuses. D'anciennes traditions juives insistent sur les fragrances délicieuses qui fleurissent du paradis et symbolisent l'immortalité.

Le verbe *garder* en Jn 12,7 s'inscrit peut-être dans la constellation de traditions qui met en rapport le nard avec le parfum du Paradis. Jn 12,7 s'éclaire donc d'une lumière nouvelle : le nard messianique est indisponible car il s'est évaporé ; Marie ne saurait thésauriser ce vestige du Paradis. L'emploi des fragrances délicates en Jn 12,3 & 19,39 fait donc système, à travers les allusions au Ct. Selon Nir, « les épices sont les restes tangibles, sensibles et terrestres du Paradis et de l'arbre de vie donnés à Adam en ce monde, ils signifient la promesse de la résurrection, de l'éternité et de l'immortalité qui adviendra à la fin des temps, lorsque le jardin d'Eden aura été rétabli... la bonne odeur est perçue comme un signe de la pénétration du monde terrestre par le surnaturel et par la présence divine ».

On peut donc souscrire à l'exposé de Manns : « l'onction de Jésus faite par Marie aurait comme fonction d'évoquer la précréation du parfum au Paradis et de la mettre en rapport avec le Messie. Elle serait plus une désignation du Messie dont le corps répand le parfum de l'immortalité qu'une préparation de l'ensevelissement ».

L'absence du nard au matin de Pâque semble donc s'expliquer. Le cortège symbolique dans lequel il s'inscrit rappelle le parfum de l'arbre de vie donnant l'immortalité qui a été créé pour le Messie. C'est le Messie qui redonnera accès au parfum du paradis qui émane de l'arbre de vie. De son corps enseveli émane le parfum de la divinité. A son corps terrestre est associée la gloire de la divinité, qui se diffuse maintenant dans le corps des croyants. La bonne odeur est associée à l'immortalité, comme la

mauvaise à la mort. Ainsi de Lazare Marthe dit qu'il '*sent déjà*'.

c) La vie éternelle promise à la foi chez Jn

L'odeur du nard a la propriété remarquable de diffuser l'odeur d'un paradis fermé depuis la chute de nos premiers parents. Cette odeur qui donne du paradis une connaissance obscure mais certaine, symbolise la foi. C'est pourquoi ce nard est « πιστικός » car il vient de la foi (πίστις). C'est un leitmotiv johannique que le rapport entre la *foi* et la *vie éternelle*. Selon Saint Augustin, le nard symbolise la foi qui sauve et confère l'immortalité. Par ailleurs, l'odeur du nard s'est mêlée aux cheveux de Marie qui a essuyé les pieds oints. Par ailleurs, l'odeur du nard s'est mêlée aux cheveux de Marie qui a essuyé les pieds oints, établissant ainsi une communauté d'odeur entre elle et lui. Marie porte désormais sur elle l'odeur du Christ.

Le rapport entre Jn 12,3-7 et Jn 20,1 sq. permet donc d'expliquer selon la logique même de l'Évangile de Jn plusieurs particularités surprenantes du récit. Dans l'obéissance de la foi, Marie vient au matin de Pâques au tombeau, sans porter d'autre onguent que celui qui s'est fixé dans ses cheveux. Avec quoi oindre le Christ alors que lui-même est déjà devenu bonne odeur de Dieu, promesse d'immortalité, paradis ouvert pour ceux qui croient en lui ? L'identification de Marie « de Magdala » à la sœur de Marthe et de Lazare n'est pas une option dans Jn, mais au contraire l'accomplissement du rôle prophétique dévolu par le Christ à Marie en 12,7. Le mystérieux commandement de 12,7 constitue une annonce voilée de sa résurrection pour laquelle il sollicite la foi de Marie. Il lui demande au jour de sa sépulture d'apporter le « nard de la foi » qu'elle porte dans sa chevelure, qui s'identifie désormais à elle, qui prépare son corps à la résurrection des justes. Il n'est pas disponible dans un flacon, mais seulement par contact avec le corps du Fils de Dieu, qui s'est mêlé à sa propre odeur.

En Jn 20,17 le Christ dit à Marie de 'ne pas la toucher', parce que leur odeur est déjà inextricablement mêlée depuis 12,3. La détresse de Marie au matin de Pâque s'explique beaucoup mieux si le Christ lui a donné un droit à accomplir un rite funéraire sur son corps (12,7) dont la disparition inexplicable l'a privé. Si le Christ lui demande de ne pas la toucher, c'est encore parce que le tact comme l'olfaction sont les sens de la foi,



dépassée à ce moment précis par la vision qui la constitue témoin oculaire du Ressuscité.

Conclusions

Les références aux onctions pratiquées sur le Christ jouent un rôle structurel dans Jn. Le rappel de l'onction sacerdotale pratiquée par Marie en Lc 7 se révèle particulièrement à sa place en 11,2 alors que le Christ s'apprête à ressusciter Lazare dont la maladie sonne douloureusement comme un rappel du péché condamnant tous les hommes à mourir. L'onction en 12,1-8 possède un caractère inséparablement royal et funéraire. Elle résonne déjà comme une confession de foi dans la royauté du Christ qui triomphe de la mort comme de son dernier ennemi. Elle dépasse par avance le rite d'ensevelissement de Mc 14,39 en caractérisant l'onguent à utiliser par Marie comme hors de portée des hommes, et déjà répandu sur les cheveux de Marie. Ainsi l'onction annoncée et prévue pour Jn 20 n'a pas eu lieu, car la résurrection a oint le Christ de l'onction éternelle. Désormais, c'est le Christ qui fournit l'odeur du paradis ouvert depuis le tombeau vide.

Jn et Lc convergent encore en ceci qu'ils confèrent une place particulière au témoignage de Marie la magdaléenne. Cela rend d'autant plus remarquable le fait qu'une femme ait pratiqué les onctions rapportées par Jn. Même si on ne peut attribuer à Marie la magdaléenne une forme de sacerdoce ministériel dans le quatrième Evangile, réservé aux hommes, elle prophétise toutefois les diverses facettes de la prêtrise du Christ : il expie les péchés par son sang, il purifie les corps des morts en les associant à la puissance de sa résurrection.

Enfin, l'Evangile de Jn montre que la foi donne la vie éternelle. Jn a confié à Marie la magdaléenne la figure exemplaire du parfait disciple dans la foi. Le disciple bien-aimé revendique pour lui-même celui de témoin oculaire privilégié. Par la foi, Marie la magdaléenne prophétise et ainsi fait advenir le Christ dans le mystère du salut et de la résurrection. Marie rencontre le Christ au jardin dans une réminiscence du Ct et de la Gn. Les noces du nouvel Adam et de la nouvelle Eve se célèbrent dans le paradis déjà rouvert par la résurrection du Christ. Pour toutes les générations, Marie sera celle qui en a la première respiré l'odeur enivrante.

Petit lexique sur les parfums :

Onguent : Emprunté au latin unguentum (« parfum »), issu du verbe unguere (« oindre, parfumer »). Muron (grec) (Vieilli) Produit aromatique, essence dont on se parfumait et dont on embaumait les corps.

Myrrhe : Muron (grec), myrrha (latin). La myrrhe est une gomme-résine aromatique. Pour les hébreux, la myrrhe est l'un des principaux composants d'une huile d'onction sainte. À ce titre, elle fait partie des cadeaux apportés à Jésus par les mages. Ce parfum est parfois associé à l'érotisme, comme dans certains passages de Ct.

Nard (nardo en grec) : un des plus anciens parfums orientaux connus. Il s'agit, sous sa forme d'huile, d'un liquide de couleur ambrée. D'utilisation très ancienne, il fait partie intégrante de la tradition indienne, mais aussi de l'Égypte ancienne, du Moyen-Orient. La Rome antique l'utilisait comme un parfum de luxe.

Aloes est un genre de plantes succulentes, donc le suc épaissi s'utilise pour son effet laxatif et cholagogue. Il peut également soulager les douleurs cutanées et accélérer la guérison lorsqu'il est appliqué sur les plaies ou les brûlures.

Parfum/onguent/myrrhe (muron) se trouvent dans Lc 7 et Jn 11 et servent à identifier les 2 passages.
Nard (nardo) se trouve dans Jn 12 et Ct et sert à montrer que Marie est l'Épouse du Ct.